

Communiqué de presse, mercredi 29 avril 2020

---

## Marquée par le déménagement sur le nouveau site, l'année 2019 génère un lourd déficit pour l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais

- Le déménagement sur le nouveau site de Rennaz, retardé de quatre mois, a impacté négativement les charges et les revenus
- Les recettes de l'activité hospitalière ont été nettement en-deçà des attentes
- Hors éléments exceptionnels, les charges d'exploitation ont été tenues
- L'HRC a versé CHF 6,5 millions à son fonds spécial d'investissements, le portant à CHF 53,4 millions
- Le déficit d'exploitation brut atteint CHF 21,9 millions (CHF 17,9 millions après ajustement) au lieu de CHF 6 millions au budget
- Les besoins actuels de trésorerie, affectés par les coûts plus élevés du projet, nécessitent une extension de la garantie étatique
- Des mesures d'assainissement immédiat et à long terme ont été prises
- Prudent, le budget 2020 prévoit encore un déficit important ; la Direction doit présenter d'ici septembre un plan de retour à l'équilibre – hors impact de la crise du COVID-19
- Le Conseil d'établissement et la Direction générale de l'HRC saluent l'audit mandaté par les cantons et entendent y collaborer pleinement

### RENNAZ, LE 29 AVRIL 2020

En pleine phase de transition, l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais, établissement autonome de droit public régi par une Convention intercantonale, a connu une année 2019 nettement plus complexe que prévu. Écarts de coûts de construction liés au nouveau projet, retard du déménagement sur le nouveau site et problèmes de mise en œuvre, revenus de l'activité hospitalière fortement en-deçà des attentes : les difficultés se sont accumulées lors de cette année particulière. Malgré ce bilan financier négatif, il est rassurant de constater que l'HRC, grâce au fort engagement de l'ensemble de ses personnels, a réussi le regroupement de plusieurs sites dans ses nouveaux murs. Il remplit aujourd'hui à la satisfaction des patients, du public et des autorités son rôle essentiel dans les systèmes hospitaliers vaudois et valaisan, en particulier dans sa réponse à l'urgence sanitaire créée par le COVID-19.

### DÉFICIT D'EXPLOITATION

Approuvés ce jour par le Conseil d'Établissement (CEtab), les comptes 2019 de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais se soldent par un important déficit de CHF 21,9 millions, ramené à **CHF 17,9 millions** après contribution spéciale des cantons de CHF 4 millions en raison des frais supplémentaires de déménagement. Le budget 2019 inscrivait un déficit de CHF 6 millions. Cette différence est due à trois facteurs principaux :

- **L'impact global de l'installation sur le nouveau site principal de Rennaz** a affecté négativement les comptes, avec des charges plus élevées que prévu (notamment en raison du report de quatre mois du déménagement), un ralentissement des activités cliniques plus important qu'escompté et un redémarrage plus lent et tardif dans l'année ;
- **Les revenus de l'activité hospitalière (ambulatoire et hospitalisation aiguë) ont évolué de manière décevante**, alors que les prévisions budgétaires tablaient sur une croissance grâce à de nouveaux développements qui ont dû être différés (notamment en radiologie et cardiologie interventionnelles). La période de latence causée par le déménagement (report des interventions électives chirurgicales, délais de mise en route des nouvelles installations) a joué un rôle plus important que prévu sur le niveau d'activité ;

- **Les charges de pré-exploitation ont augmenté par rapport au budget**, en raison d'une durée de préparation au déménagement plus longue, nécessitant le recours à des ressources externes et générant des charges supplémentaires d'organisation, de logistique et d'accompagnement de l'installation sur le nouveau site.

Il est à noter que, hors éléments exceptionnels, les charges d'exploitation ont été tenues. Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, l'HRC a affecté CHF 6,5 millions à son fonds spécial d'investissements, qui se monte désormais à CHF 53,4 millions destinés à couvrir les charges d'amortissement jusqu'en 2025.

#### **BUDGET 2020 ET DÉCISIONS D'ASSAINISSEMENT FINANCIER**

Tenant largement compte des éléments précités et prenant la pleine mesure de la situation difficile dans laquelle se trouve l'HRC, le Conseil d'Établissement et la Direction générale ont pris plusieurs décisions importantes :

- Des mesures immédiates de diminution des charges ont été prises, parmi lesquelles une baisse de 2,5% de la masse salariale (effet 2020 : CHF 2 millions ; effet 2021 : CHF 3,9 millions) ;
- Une réorganisation de la direction financière est en cours ;
- Afin d'améliorer l'efficacité de l'organisation médico-soignante, mandat a été confié au Prof. Pierre-François Leyvraz, ancien directeur du CHUV, de conseiller la direction générale dans ce domaine ;
- Le Conseil d'établissement a chargé la Direction générale de présenter d'ici septembre un programme strict de retour à l'équilibre. Dans ce contexte d'approche prudente de la deuxième année de la phase de transition de l'HRC, le budget 2020 table sur un déficit de CHF 16,9 millions. Le programme de retour à l'équilibre doit conduire avant la fin de l'année à une actualisation du plan financier 2020-2026, centré autour de la maîtrise des charges et d'une croissance raisonnable des produits. La crise du coronavirus et les réponses que les pouvoirs publics entendent lui apporter n'est pas incluse dans ces éléments.

#### **TRÉSORERIE ET GARANTIE COMPLÉMENTAIRE TEMPORAIRE**

L'exercice 2019 et les premiers mois d'exploitation 2020 ont accentué un problème de trésorerie induit en particulier par l'impact des écarts de coûts du projet par rapport à l'enveloppe initiale sur laquelle la garantie étatique a été calculée. Afin de garantir la viabilité de l'établissement et de lui permettre d'assurer sa transition vers un équilibre financier, les Conseils d'Etat des cantons de Vaud et Valais ont sollicité une garantie complémentaire temporaire de CHF 80 millions de francs, pour laquelle le Grand Conseil vaudois sera saisi d'un décret portant sur une garantie de CHF 60 millions. Le Conseil d'Etat valaisan a d'ores et déjà validé l'octroi d'une garantie de CHF 20 millions.

#### **AUDIT**

Cette garantie complémentaire est assortie d'un audit sur la situation financière, les coûts de construction et la gouvernance de l'Hôpital Riviera-Chablais. Il sera confié au Contrôle cantonal vaudois des finances (CCF), en collaboration avec l'Inspection des finances du canton du Valais et de la fiduciaire BDO Visura. Le Conseil d'établissement et la Direction générale de l'HRC se réjouissent de coopérer activement à cet audit, qui permettra d'éclairer les difficultés de mise en œuvre d'un projet unique en Suisse, et de construire en confiance son avenir à long terme.

#### **Contact pour les demandes médias**

**Pour plus d'informations, contacter Mme Sandra Blank, secrétaire générale, 079 827 25 58 ou [sandra.blank@hopitalrivierachablais.ch](mailto:sandra.blank@hopitalrivierachablais.ch).**